



DOCUMENT D'INFORMATION  
**MON ENFANT AU  
PRÉSCOLAIRE 4 et 5 ans**

Année scolaire 2026-2027



# COMMUNICATION ÉCOLE-MAISON

La vie est tellement plus facile quand on se parle !

① 450-433-5545 - secrétariat #3 / service de garde #1

@ [voltige@cssmi.qc.ca](mailto:voltige@cssmi.qc.ca) (secrétariat) / [sdg.volt@cssmi.qc.ca](mailto:sdg.volt@cssmi.qc.ca) (service de garde)

★ Site Internet de l'école : [saint-pierre.cssmi.qc.ca](http://saint-pierre.cssmi.qc.ca) (**voltige.cssmi.qc.ca** dès le mois de juillet!)

## ✓ **ABSENCE/RETARD**

En tout temps vous devez motiver l'absence ou le retard de votre enfant. Soit par Mozaïk

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>, par téléphone ou par courriel (coordonnées ci-dessus).

Si par téléphone ou par courriel, mentionner le **nom complet** de votre enfant et la raison de son absence.

## **MOZAÏK (PORTAIL PARENTS)**

À partir du mois d'août seulement, il sera possible d'ajouter votre enfant à votre compte Mozaïk.

N'hésitez pas à télécharger l'application mobile de ce portail parents sous le nom de : **Clic École**.



## ✓ **COMMUNICATION AVEC UN MEMBRE DU PERSONNEL**

Si vous souhaitez parler avec une intervenante, enseignante ou autre membre du personnel, communiquez avec le secrétariat de l'école ou directement à la personne par courriel ([prenom.nom@cssmi.qc.ca](mailto:prenom.nom@cssmi.qc.ca)) ou via le site web de l'école dans la section « équipe-école » où toutes les adresses courriels s'y retrouvent.

## ✓ **SITE INTERNET DE L'ÉCOLE**

Intégrez à vos habitudes de consulter le site web de l'école pour toutes questions; horaire de l'école, du service de garde, menu du traiteur, calendrier scolaire, liste d'effets scolaires, courriel des enseignants, etc.

Nous vous invitons à y naviguer afin de vous familiariser davantage.

## **CAHIER DE COMMUNICATION (POCHETTE FACTEUR)**

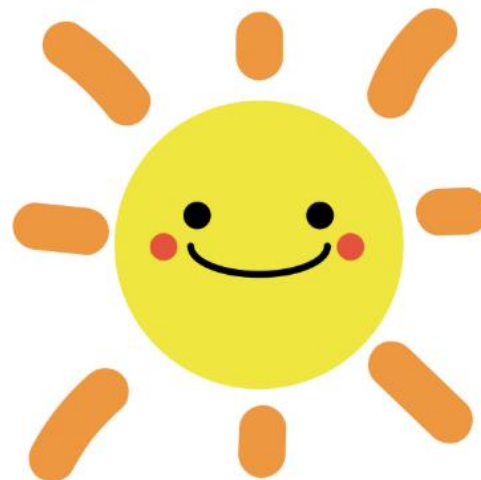
Votre enfant doit apporter sa pochette facteur tous les jours, car c'est le moyen d'échanger avec son enseignant.

Nous vous remercions d'y apposer vos initiales lorsqu'il y a un message pour savoir que vous en avez pris connaissance.

Vous devez vider la pochette tous les jours.

## **HORAIRE DE L'ÉCOLE**

Préscolaire 4 et 5 ans	
6 h 45	Ouverture du service de garde
7 h 30	Autobus
7 h 35	Entrée progressive (accueil) / surveillance
7 h 40	<b>1<sup>re</sup> période</b>
8 h 40	<b>2<sup>e</sup> période</b>
9 h 22	Déplacement
9 h 25	Harmonisation
9 h 43	Récréation
9 h 58	<b>Accueil</b>
10 h	<b>3<sup>e</sup> période</b>
11 h 03	Déplacement
11 h 08	Dîner
12 h 23	Report récréation PM
12 h 38	Accueil
12 h 43	<b>4<sup>e</sup> période</b>
13 h 51	<b>5<sup>e</sup> période</b>
14 h 51	Fin des classes
15 h 01	Départ des autobus
17 h 45	Fermeture du service de garde



# **ASSIDUITÉ**

Il est important, dès la maternelle, que l'enfant s'habitue à fréquenter l'école assidûment. Toutefois, en cas de maladie, par égard pour les autres, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison. Par mesure de sécurité, l'école tient un contrôle quotidien des absences. C'est pourquoi nous vous demandons de signaler l'absence de votre enfant et de la motiver sur le portail parent ou en téléphonant au 450 433-5545 #3. Afin de vous faciliter la tâche, il y a un répondeur à votre disposition en dehors des heures de classe.

# **RETARDS**



« Rien ne sert de courir, il faut partir à point. »  
(Extrait de la fable *Le Lièvre et la Tortue* de Jean de La Fontaine).

Il faut être conscient que lorsqu'un élève arrive en retard, c'est-à-dire après le son de la cloche du matin et du midi cela a un impact sur tous les élèves du groupe car l'enseignante doit prendre le temps de réexpliquer les consignes attendues. Par respect pour tous, merci d'y porter attention.

# **[DATES ET MESSAGES IMPORTANTS À RETENIR]**



## **RENCONTRE DE PARENTS**

Une rencontre de parents aura lieu le mardi 25 août 18 h 30. Des informations vous seront envoyées au mois d'août.

## **ENTRÉE PROGRESSIVE**

### ❖ **4 ANS ET 5 ANS**

- **Le jeudi 27 août** sera une journée d'accueil, **un parent accompagnateur est attendu** votre enfant de 7 h 35 à 8 h 40. Il n'y aura pas de service de garde lors de cette journée.
- **Du jeudi 27 août au mardi 1er septembre** inclusivement; les groupes du **préscolaire 4 ans** feront une entrée progressive étalée sur 4 jours.
- **Du vendredi 28 août au mardi 1er septembre** inclusivement; les élèves seront en classe pour une demi-journée en avant-midi (7 h 35 à 11 h 08).  
*\*Nous vous suggérons, si c'est possible pour vous, de garder votre enfant à la maison les après-midis de l'entrée progressive. Même si votre enfant va au CPE ou à la garderie, la réalité du milieu scolaire est bien différente et, par expérience, les enfants sont épuisés à la fin de leur demi-journée.*
- Le service de garde est ouvert en après-midi durant l'entrée progressive (12 h 28 à 14 h 51). Il est gratuit pour cette période, cependant **l'inscription est obligatoire.**
- À 14 h 51 seuls les enfants inscrits au service de garde pourront demeurer à l'école.
- **Dès le mercredi 2 septembre;** horaire régulier.

## **ORGANISATION DE LA RENTRÉE**

❖ **Le jeudi 27 août,** c'est la rentrée! L'organisation vous sera envoyée avant cette journée.

Nous vous enverrons un **formulaire informatique très important** à remplir afin de connaître l'horaire de votre enfant lors de l'entrée progressive et les journées suivantes pour assurer leur sécurité.

- **À la fin de l'avant-midi :** Est-ce que votre enfant est marcheur ou ira au service de garde?
- **En fin de journée :** Est-ce que votre enfant est marcheur, prendra l'autobus ou ira au service de garde?
- **Le midi :** Est-ce que votre enfant dînera à la maison ou à l'école?

## **EFFETS SCOLAIRES**

En juillet, le message courriel officiel de la rentrée scolaire sera envoyé à tous les parents, incluant les listes d'effets scolaires.

Sachez toutefois que ces listes sont disponibles en tout temps sur le site Internet de l'école : <https://saint-pierre.cssmi.qc.ca/ecole/rentree-scolaire/> (ou [voltige.cssmi.qc.ca](mailto:voltige.cssmi.qc.ca))

Veillez **bien identifier tous les articles** (crayons, bouchons, cahiers, colle, etc.... Sans oublier les vêtements de rechange et les contenants de la boîte-repas).

Si vous avez besoin de soutien, plusieurs organismes de la région nous aident, il est possible de laisser votre nom par courriel ([voltige@cssmi.qc.ca](mailto:voltige@cssmi.qc.ca)).



## **VÊTEMENTS**

Dès le premier jour de classe, votre enfant doit avoir avec lui son **tablier (5 ans seulement)** et ses chaussures de course. Prévoir également un ensemble complet de vêtements de rechange (chandail, pantalon, sous-vêtements) à laisser à l'école en cas de petit incident. N'oubliez pas de tout identifier au nom de votre enfant.



## **COLLATION ET BOÎTE-REPAS**

Afin de promouvoir de saines habitudes de vie, les liqueurs douces, les croustilles et le chocolat sont interdits dans les collations et la boîte-repas. Nous vous demandons de privilégier les fruits, les légumes, le fromage, etc. Par ailleurs, veuillez s'il vous plaît séparer les aliments que votre enfant doit manger pour sa collation de ceux qu'il mangera pour le dîner. Afin d'éviter un gros volume de déchets à chaque repas, nous demandons si possible d'éviter d'avoir des aliments emballés de façon industrielle.

## **PÉRIODE DU DÎNER**

Les élèves du préscolaire prennent leur repas dans un local prévu sous la supervision d'une surveillante/éducatrice attirée. Lorsqu'ils ont terminé de manger, les petits sont dirigés vers une aire de jeux réservée pour eux.

Vous devrez inscrire votre enfant au service de garde pour la « période du dîner seulement » s'il n'est pas inscrit aux autres plages du service de garde.

## **TRAITEUR**

La marmite à saveurs est le partenaire alimentaire de l'école offrant un service de traiteur en remplacement d'une cafétéria traditionnelle. Pour plus de détails, visitez leur site Internet : <https://lamarmiteasaveurs.com/>.

## **CLUB DES PETITS DÉJEUNERS**

Nous sommes heureux d'accueillir le Club des petits déjeuners à l'école. Vous recevrez de l'information nécessaire à la rentrée, **l'inscription n'est pas obligatoire.**

## **ALLERGIES SÉVÈRES**

Nous demandons la collaboration de tous les parents et intervenants en matière d'allergie. Les aliments contenant **des noix, des noisettes ou des arachides sont interdits à l'école.** Certains de nos élèves y sont allergiques, et ce, de façon très sévère (même à l'odeur). Il est possible que certains aliments soient interdits dans une classe où un enfant a une allergie sévère spécifique.

## **ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS**

Il est important de noter que l'école n'est pas autorisée à administrer un médicament à un élève sans l'autorisation parentale signée. Si votre enfant a besoin de prendre un médicament pendant les heures de classes, vous devez communiquer avec le secrétariat pour remplir le formulaire d'autorisation et remettre le médicament en question.

**X MÉDICAMENT INTERDIT DANS LE SAC À DOS DE L'ÉLÈVE** le parent doit le remettre directement au secrétariat. De plus, le **médicament doit être identifié au nom de l'élève** avec **l'étiquette officielle de la pharmacie\*** et ce, même pour un médicament en vente libre (ex. : Tylenol, Advil, etc).



\*Demandez une deuxième impression de cette étiquette que vous nous remettez, nous pourrions l'apposer directement dans notre registre.

## **FIN DES CLASSES**

Si votre enfant est marcheur, nous nous assurons de bien voir la personne autorisée à venir chercher l'enfant avant de le laisser partir. Pour les élèves qui ont le transport scolaire, le parent doit être présent à l'arrêt d'autobus pour que le chauffeur puisse le laisser descendre. Si aucun parent n'est à l'arrêt, le chauffeur ramènera automatiquement l'enfant à l'école.

## **RETOUR À LA MAISON**

En début d'année, vous nous aurez informés du lieu de destination de votre enfant à la fin des classes. Chaque fois qu'il y aura un changement et que votre enfant devra être dirigé ailleurs qu'à l'endroit habituel, vous devez informer l'enseignante de votre enfant par message écrit via le cahier de communication (pochette facteur).

Si vous écrivez votre message par courriel, adressez votre courriel prioritairement à [voltige@cssmi.qc.ca](mailto:voltige@cssmi.qc.ca) et ajouter le courriel de l'enseignante par la suite. L'enseignante en présence élève ou absente lors de cette journée, pourrait ne pas voir votre message dans les meilleurs délais.

Nous ne pouvons tenir compte d'une information transmise verbalement par votre enfant. Donc, ne lui demandez pas de faire de message à son enseignante. Sans message écrit, l'enseignante dirigera votre enfant à l'endroit habituel. Merci de votre collaboration.

En plus d'un message écrit pour l'enseignante, pour tout changement qui concerne également le service de garde, il est de votre responsabilité d'en informer la responsable au 450 433-5545 #1 ou au [sdg.stp@cssmi.qc.ca](mailto:sdg.stp@cssmi.qc.ca).

La sécurité de votre enfant est très importante.

## **INFORMATIONS IMPORTANTES**

- Pour la sécurité de tous les enfants, la circulation dans l'école et dans la cour d'école est interdite aux parents. De plus, pour rencontrer un membre du personnel, nous vous demandons de prendre rendez-vous.
- Nous vous recommandons de prendre rendez-vous pour un examen visuel de base chez un optométriste (gratuit au Québec) avant la rentrée et en audiologie si vous vous interrogez sur son audition.
- Nous vous suggérons, si c'est possible pour vous, de garder votre enfant à la maison les après-midis de l'entrée progressive. Même si votre enfant va au CPE ou à la garderie, la réalité du milieu scolaire est bien différente et par expérience, les enfants sont épuisés à la fin de leur demi-journée.
- Nous vous conseillons d'éviter les souliers avec lacets. Malheureusement, les enseignants ne peuvent à chaque transition attacher les souliers de 19 enfants. Nous favorisons les souliers avec velcro ou élastiques.
- Nous vous invitons à identifier tout le matériel de votre enfant, ses vêtements, accessoires du dîner, etc. Cela évite les pertes. Nous vous invitons à venir magasiner régulièrement aux objets-perdus regroupés au secrétariat.
- Volet propreté, il est important que votre enfant soit autonome. L'apprentissage de l'utilisation des toilettes la porte fermée, l'utilisation des urinoirs pour les garçons en ajustant son pantalon convenablement et l'essuyage doit être pratiqué avant l'entrée à l'école.
- Nous vous rappelons que nous allons à l'extérieur au moins 3 fois par jour, nous vous conseillons d'habiller vos enfants en fonction de la météo et au besoin en plusieurs couches pour pouvoir s'ajuster durant la journée.
- Votre enfant n'a pas besoin de savoir écrire son nom avant l'entrée à l'école, cependant, s'il démontre un intérêt, il est important de lui apprendre de la bonne manière, c'est-à-dire avec la première lettre majuscule et les autres lettres en minuscules.

Merci d'avoir pris connaissance de ce document puisque l'entrée de votre enfant à l'école nous tient à cœur, tout comme vous. Au plaisir de vous revoir à la rentrée ! 😊

*L'équipe de l'école de la Voltige*